

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD439

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 37

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, supprimer le mot :

« concerné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.